

## Lettre au Maire et au Conseil Municipal

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Dans votre courrier en date du 1er Avril 2021 ayant pour objet : « **Petite rétrospective sur le début d'année 2021** » vous faites référence, entre autres, aux finances de la Commune.

Sans donner le moindre chiffre vous estimez que votre gestion est encore pour 2020 - on vous cite : « ***très saine avec un excédent tant sur la partie fonctionnement que sur la partie investissement*** ». Nous ne pouvons que vous croire sur parole. Mais quand il s'agit d'aborder par écrit - à défaut d'oral Covid oblige - un budget comme vous le faites, le minimum aurait été de communiquer pour tout le monde **quelques données ou résultats chiffrés**. Ce n'est pas le cas.

Ce manque régulier d'information sur ce sujet, que nous considérons avec indulgence cette fois-ci, est peut-être involontaire de votre part. On peut en douter.

A la lecture de vos engagements écrits « ***proximité et en prise direct avec les citoyens*** » espérons le ce n'est qu'un simple oubli. Car cela se résume au final par une très vague information du type « gestion très saine ». Ça ne veut strictement rien dire.

Vous conviendrez que cela est préjudiciable à la bonne compréhension des finances publiques de notre commune. Vous le dites vous même ***les finances de la commune ça nous tient à cœur autant qu'à vous***. Très bien. Alors de quoi parle-t-on ? Soyez explicite.

Et c'est d'autant contraire à la transparence démocratique concernant l'exécution d'un budget communal ainsi qu'à la connaissance de l'évolution des recettes et des dépenses en 2020

Par ailleurs la situation Covid 19 ne nous permettant pas d'assister aux réunions du Conseil Municipal, nous aurions souhaité avoir une communication plus claire et circonstanciée.

On espère que votre « com » 2021 sera meilleure.

Les Responsables du DIC